



Les futurs signataires et la direction pensent pour vous !

Une intersyndicale (CFDT, CGT, CFE-CGC) voudrait obtenir 4% de participation supplémentaire de la direction sur la complémentaire santé.

Une poignée d'euros par an (2 euro par mois) pour hypothéquer notre santé, est-ce là le souhait des salariés ?

Ce n'est pas ce que vous nous avez dit, par centaines, au téléphone, par courriel et en face à face, sur tous les sites de France.

Vous nous avez, à une très large majorité (+ de 60%), exprimé le souhait de vous protéger des effets à terme de l'aventure d'un accord dit : « responsable » quitte à souffrir un surcoût conséquent.

Les futurs signataires et la direction ne croient pas à votre volonté de préserver votre système de santé.

La seule façon de trancher c'est d'interroger individuellement chaque salarié : un référendum !

Les moyens technologiques rendent un référendum très facile, très rapide à organiser et c'est une prérogative de l'employeur prévue par le droit du travail.

Pour une croisée des chemins aussi essentielle que la santé de nos familles, chacun conviendra que Le jeu en vaut la chandelle.

Refuser le referendum serait l'aveu que le souhait des salariés n'entre pas dans l'équation.

Nous en tirerons les conséquences et nous nous réservons la possibilité d'attaquer ce futur accord devant les tribunaux.

Le 11 décembre 2015

NOTRE MAIL FOCOCACOLA@GMAIL.COM

NOTRE BLOG FOCOCACOLA.FR